



Assemblée générale des Nations Unies

Rencontre de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion du 10ème anniversaire de  
l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

**Victimes du racisme, de la discrimination sociale, de la  
xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :**

**reconnaissance, justice et développement**

Victims of racism, racial discrimination, xenophobia and related  
intolerance: recognition, justice and development

S.E. M. Paul Seger, Représentant permanent

Monsieur le Président,

La Suisse est très heureuse de participer à cette importante occasion, organisée à l'occasion du  
10<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Le racisme et la xénophobie sont toujours d'actualité. C'est pourquoi la communauté internationale doit faire preuve  
d'efficacité dans la lutte contre le racisme, la discrimination sociale, la xénophobie et l'intolérance  
qui y est associée. Le Programme d'action de Durban est la preuve que cet engagement existe. Ce document constitue une  
base solide pour la lutte nationale et internationale. Avec le Protocole international relatif  
à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ICERD), il fournit en effet, un cadre de  
référence très complet et une base solide sur laquelle fonder nos actions.

Il incombe aux Etats, premiers garants du respect de la Déclaration et du Programme d'action de  
Durban, de mettre en œuvre les engagements pris à tous les niveaux. En particulier, des mesures  
concrètes devront être prises au niveau national.

Comme il est mentionné dans le document de Durban, la lutte contre le racisme à tous les niveaux est l'une des priorités de la Suisse. Cette volonté

La lutte contre le racisme à tous les niveaux est l'une des priorités de la Suisse. Cette volonté

politique est inscrite dans la Constitution fédérale (art. 7, 8 et 10), le Code pénal suisse (art. 261 bis) et les conventions internationales ratifiées par la Suisse.

La Suisse a prouvé sa volonté politique de mettre en place un programme d'action global. En outre, le Conseil fédéral a approuvé un rapport sur la politique d'intégration poursuivi par la Confédération.

La lutte contre le racisme a publié un guide juridique qui fournit des conseils pratiques sur les moyens de lutter contre la discrimination raciale. Enfin, la Suisse a mis au point dans le domaine de l'éducation des stratégies et des programmes visant à promouvoir les droits humains, le compréhension mutuelle et le respect de la diversité culturelle.

Malgré les progrès déjà réalisés dans la lutte contre le racisme, il reste encore beaucoup à faire. Les États doivent faire de meilleurs efforts. La Suisse souhaite profiter de ce 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban pour réaffirmer son engagement politique déterminé dans la lutte contre toutes les formes de racisme.

Je vous remercie.

*Unofficial translation*

Switzerland is pleased to participate in this important roundtable on the occasion of the 10<sup>th</sup> anni-

community to tackle racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance at the national, regional and international level. The adoption of the Durban Declaration and Program of Action is

plemented by States at all levels, as they bear the primary responsibility in this respect. Concrete measures should be taken at the domestic level.

The fight against racism constitutes a priority for Switzerland. The relevant articles enshrined in the Constitution (art. 7, 8 and 10) and the Penal Code (art. 261 bis) are proof of the political will to combat racism at all levels.

Following the Durban Conference in 2001, Switzerland has established a Specialized Service for the

proved its political will to implement the comprehensive action program. Further, the Federal Council has approved a report on its integration policy stating as an objective of the integration policy to permit social, economic and cultural life. Moreover, the Service for the fight against racism has published a legal guide which provides practical advice on how to combat racial discrimination. Switzerland also developed educational policies and programs to promote human rights and to foster mutual understanding and respect for cultural diversity.

Despite the progress achieved in the fight against racism many challenges remain and require further efforts. Switzerland remains committed to the fight against racism in all its forms and to the promotion of human rights and to the implementation of the Durban Declaration and Program of Action in order to prevent the re-emergence of any form of racism.

Thank you.

